

Formation modulaire à destination des ASH pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

Contexte

Dans le cadre de la lutte contre la COVID 19, le Ministère des solidarités et de la santé a décidé la mise en place **d'un dispositif transitoire de formation accélérée**, à destination des ASH et des agents de service en poste depuis 3 mois, pour sécuriser leurs interventions auprès des personnes âgées.

Orientations visées

- ✓ Sécurisation des interventions auprès des personnes âgées ;
- ✓ Promouvoir la formation tout au long de la vie et valoriser les compétences acquises lors de l'exercice professionnel ;
- ✓ Contribuer à l'attractivité vers les métiers de l'aide-soignant(e) et du Grand Age.

Objectifs

- ✓ Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants
- ✓ Aider une personne Agée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- ✓ Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Conditions d'accès

- ✓ ASH exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé public ou privé, **depuis au moins 3 mois**
- ✓ Volontaire et sélectionné par son employeur

L'engagement de l'ASH dans ce dispositif est soumis à l'accord de l'employeur et à l'issu d'un entretien avec l'encadrant de proximité, s'appuyant sur un outil appelé « Livret de positionnement » permettant l'autoévaluation de l'agent et le repérage de ses capacités acquises et à développer

Modalités

Durée	Dates	Intervenants	Tarif
70 heures 10 jours en présentiel	<ul style="list-style-type: none">- 22, 23, 24 mars 2021- 06, 07, 08, 09 avril 2021- 12, 13 avril 2021- 25 mai 2021 (journée post-formation)	<ul style="list-style-type: none">- Formateurs IFAS, IFSI- Professionnels ayant une expertise en gérontologie	750€

Renseignements et inscription

Capacité d'accueil : groupe de 12 personnes maximum

Lieu de la formation :

- ✓ IFAS-IFSI du Centre Hospitalier de LAON – 27 rue du 13 octobre 1918 – CS40640 – 02001 LAON CEDEX

Fiche d'inscription à envoyer :

- ✓ Par courrier : IFAS-IFSI du Centre Hospitalier de LAON – 27 rue du 13 octobre 1918 – CS40640 – 02001 LAON CEDEX
- ✓ Par mail : secret.ifsif@ch-laon.fr

Programme de formation

Module 1 Prendre soin de la personne âgée (17 heures)	<ul style="list-style-type: none">✓ Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.✓ Connaissance de la personne âgée et de son environnement : ses besoins, ses capacités et incapacités (indépendance, sources de difficultés)✓ Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile
Module 2 Répondre aux besoins de la personne âgée (18 heures)	<ul style="list-style-type: none">✓ La posture professionnelle (bienveillance, empathie)✓ L'observation de la personne âgée✓ La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie✓ La relation avec les résidents, les aidants et les membres de l'équipe✓ L'organisation du travail en équipe✓ L'éthique professionnelle, la confidentialité, le secret professionnel, le comportement professionnel
Module 3 Protéger la personne âgée (7 heures)	<ul style="list-style-type: none">✓ La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19✓ Les précautions « standard » et complémentaires✓ Le lavage des mains✓ La prévention des chutes
Module 4 Aide à la réalisation des soins (21 heures)	<ul style="list-style-type: none">✓ Préalables aux soins : critères de qualité de soins✓ Respect et intimité lors des soins✓ Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, le port de protection anatomique, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne, aide au repas✓ Ergonomie : gestes et postures✓ La transmission des informations
Retour d'expérience	1 journée de bilan réalisée post-formation (7 heures)

Evaluation de la formation

- ✓ **Attestation de suivi de formation 70h délivrée pour le suivi des quatre modules de formation**
- ✓ **Questionnaire de satisfaction**

Acquis

- ✓ **L'obtention de cette attestation et une expérience professionnelle auprès des personnes âgées d'une durée minimale de 6 mois, permet à l'ASH, un accès direct à la formation d'Aide-Soignant(e) dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'IFAS.**